



N° 99818-2024/1-ACTS/DAJI

Date du : 30 avril 2024

Rapport de présentation

OBJET : Projet de délibération modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances.

PJ : un projet de délibération

1. Association Initiative Nouvelle-Calédonie (art. 17-1)

La durée du mandat des administrateurs arrivant à sa fin, il est proposé de désigner Mme Louise Valin en tant qu'administratrice titulaire, et de désigner M. Grégory Bécuwe suppléant, pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association Initiative NC.

2. Nouméa centre-ville (art. 20)

L'association Nouméa centre-ville étant dissoute, il est proposé d'abroger l'article 20 de la délibération mentionnée en objet.

3. PROMOSUD (art. 21)

Il est proposé de remplacer Mme Naïa Wateou au conseil d'administration et à l'assemblée générale de PROMOSUD par M. Julien Tran Ap.

4. Société d'économie mixte (SEM) de Tina (art. 22)

M. Tran Ap siège également au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la SEM de Tina. Or, PROMOSUD est actionnaire de la SEM de Tina. Afin d'éviter une situation potentielle de conflit d'intérêts, il est proposé de remplacer M. Tran Ap par Mme Wateou au sein de la SEM de TINA.

5. Commission locale des dépôts d'hydrocarbures (CLDH) (art. 145)

Il est proposé de remplacer M. Jean-Paul Cabanas à la commission locale des dépôts d'hydrocarbures (CLDH) par Mme Louise Valin.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.